

Vendredi 20 décembre 2019

Une campagne de plantation de haies pour préserver la biodiversité, protéger les ressources en eau et développer la filière bois sur le territoire

Consciente des enjeux autour de la haie bocagère, la Métropole souhaite favoriser le développement de la filière bois bocager et aider les exploitants et propriétaires agricoles à planter, restaurer et gérer durablement leur patrimoine naturel bocager. Elle a ainsi répondu à l'appel à projets régional « Plantation de haies et restauration du Bocage Normand » en 2018 avec pour objectif de planter 10 km de haies sur 3 ans sur les terres agricoles du territoire. Les premières réalisations concrètes ont débuté sur le territoire.

Dans le cadre de l'Accord de Rouen pour le climat et de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la Métropole et ses partenaires se sont engagés en faveur d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre. La plantation de nouvelles haies bocagères et leur gestion durable permet de participer au stockage de carbone à moyen terme et ainsi de participer à la lutte contre le réchauffement climatique

Les haies représentent un patrimoine naturel bénéfique répondant à de nombreux enjeux de la Métropole :

- > la qualité des paysages naturels périurbains et ruraux ;
- > le maintien ou le développement des continuités écologiques ;
- > la lutte contre les ruissellements et la protection de la ressource en eau
- > le développement de la filière bois énergie sur le territoire, en complément des actions portées par la Charte Forestière de Territoire pour la valorisation des forêts du territoire.



C'est dans ce cadre que la Métropole, retenue dans le cadre de l'appel à projets régional « Plantation de haies et restauration du Bocage Normand », lance une campagne de plantation de haies sur son territoire agricole avec un objectif de 10 km plantés dans 3 ans. La Métropole, en partenariat avec Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, a sollicité en premier lieu **la commune de Saint-Pierre-de-Manneville pour être commune pilote** sur ce dossier et pour travailler avec l'ensemble des exploitants et propriétaires agricoles de la commune. Deux projets de plantation ont ainsi vu le jour à Saint-Pierre-de-Manneville : l'un de 800 mètres linéaires (ml) sur des baux communaux et l'autre 500 ml sur des terrains privés. En parallèle, sur la commune de Saint Martin de Boscherville, 520 ml de haies vont également être plantés sur un terrain privé d'ici fin mars.



RÉGION
NORMANDIE



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole
pour le développement
rural : l'Europe investit dans
les zones rurales



métropole
ROUEN NORMANDIE



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Toutes les haies sont plantées avec des essences locales, un paillage de copeaux de bois et les protections en plastique, positionnées pour le moment, seront retirées au bout de deux ans. Lancés début décembre, ces plantations sont aujourd'hui terminées. Les bénéficiaires (exploitants, propriétaires, communes ou intercommunalités) transfèrent la maîtrise d'ouvrage des travaux de plantation à la Métropole.

D'autres projets de plantations sont actuellement à l'étude avec des agriculteurs pour 2020 notamment sur les communes de Quevillon, Saint Pierre de Varengueville, Saint-Paër et Berville-sur-Seine ainsi que sur les communes de Cléon et Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

Le coût de cette opération de plantation de haies est de 72000€. La Région Normandie et le FEADER versent une subvention à la Métropole à hauteur de 80 % du montant des dépenses éligibles, soit 28 000 € pour la Région Normandie et 28 000 € pour le FEADER.

Afin de gérer durablement les haies bocagères du territoire, la Métropole soutient en parallèle la réalisation de plans de gestion de haies à l'échelle des exploitations. Ainsi ces plans de gestion de haies, réalisés par la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime, sont financés à hauteur de 50 % pour une aide maximale de 500 € dans la limite budgétaire annuelle.

Contact presse

Métropole Rouen Normandie

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05



RÉGION
NORMANDIE



UNION EUROPEENNE
Fonds européen agricole
pour le développement
rural : l'Europe investit dans
les zones rurales



métropole
ROUEN-NORMANDIE